

DÉPARTEMENT DU DOUBS- ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD-CANTON DE MAICHE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE
24 rue Montalembert - 25120 MAÏCHE

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 18 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le dix-huit du mois de septembre,

A la salle de l'Union de MAICHE à 20h00, les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en date du 11 septembre 2025 sous la présidence de Monsieur Franck VILLEMMAIN.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Etaient présents : Sébastien PARENT, Alexandre PANTEL, Lydie LAB, Gérard GENTIT, Emmanuel SAULNIER, Olivier CLEMENCE, Roland MARTIN, Christophe JANIN, Bernadette DELAVELLE, Bertrand LOUVET, Brigitte COURTET, Yves-Marie PARENT, Sébastien WOLFF, Anthony MERIQUE, Brigitte MAIRE, Jean-Paul FEUVRIER, Martial CORDIER, Sébastien BARRAS, André BESSOT, Pierre-Jean WYCAR, Franck VILLEMMAIN, Sylvain LAURENT, Raphaël PEQUIGNOT, Guy ARGUEDAS, Alexandre MONNET, Maxime MARTIN, Denis NARBÉY, Françoise BARTHOULOT, Catherine RACINE, Régis LIGIER, Constant CUCHE, Jean-Michel FEUVRIER, Karine TIROLE, Dany KRASAUSKAS, Richard TISSOT, Pascal GODIN, Francine LA PENNA, Jean-Pierre BARTHOULOT, Fernande SPIELMANN, Nicolas JUBIN, Léon BONVALOT, Claude MARTELET, Dominique BERNARD, Boris LOICHOT, Noël SAUNIER, Christian MAUVAIS, Isabelle MOUGIN, Luc TAILLARD, Patrick BOITEUX, Michel BERNARDOT, Francine MISERE

Procuration : Françoise VIPREY donne procuration à Bernadette DELAVELLE, François JACQUOT donne procuration à Roland MARTIN, Véronique TATU donne procuration à Dany KRASAUSKAS, Patricia PARATTE donne procuration à Jean-Michel FEUVRIER, Sonia BOICHAT donne procuration à Régis LIGIER, Dominique LAMBERT donne procuration à Lydie LAB

Excusés : Christel PILLOT, Nadège MOUGIN, Thierry VERNEY, Jean-Pierre ETEVENARD, Julien NAEGELEN (départ à 21h45)

Absents : Jérôme BOILLON, Christian GARESSUS, Aurore GOSSO

Secrétaire de séance : Brigitte COURTET

MEMBRES :	En exercice : 65	Présents : 51	Ayant pris part à la délibération : 57
------------------	------------------	---------------	--

<u>Délibération n° :</u> <u>2025-09-12</u>	Objet : TOURISME – Actualisation du projet et du plan de financement du projet 4 saisons de la Combe Saint Pierre
---	--

Le Président expose aux membres du Conseil communautaire que le projet de développement de la station de loisirs 4 saisons sur le site de la Combe Saint Pierre a fait l'objet de légers ajustements depuis le 19 septembre 2024, date de la délibération validant le phasage et le plan de financement global du projet.

Il rappelle que ce projet a pour objectif de renforcer durablement l'attractivité touristique de notre territoire en

proposant une offre d'activités variées, accessibles tout au long de l'année et adaptées à tous les publics.

L'opération, présentée autour d'un complexe VTT, du renforcement de l'offre existante (accrobranche, patinoire synthétique) ainsi que de l'aménagement et de la sécurisation du site, est estimée à **2 365 006 € HT**.

Aussi, et afin d'adapter le programme aux besoins réels de la station et d'en assurer une mise en œuvre cohérente, le phasage et les priorités du projet ont été revus. Le projet sera désormais décliné en **quatre tranches successives**, permettant une réalisation progressive et maîtrisée :

▪ **Tranche n°1 en 2024/2025 (réalisée) :**

- Conception et construction d'une pumptrack
- Achat et mise en place d'une patinoire synthétique
- Démantèlement du télési 3 de la station
- Création du parcours accrobranche (lutins) et d'un parcours tyrolienne/chute libre

▪ **Tranche n°2 en 2026 :**

- Aménagement du parking

▪ **Tranche n°3 en 2027 :**

- Aménagement Trail Center Espace VTT comprenant les opérations suivantes :
 - Pistes X-country
 - Pistes d'enduro
 - Mini bike park
 - Aménagement télési pour montées
 - Station de lavage

- Création d'une Halte Bivouac
- Maitrise d'œuvre VTT

▪ **Tranche n°4 en 2028 :**

- Création d'un abri pour l'animation et d'une salle Hors sac
- Aménagement du site
- Maitrise d'œuvre

Le plan de financement prévisionnel a été actualisé avec les financements suivants :

N° tranche et année	Opérations	Cout prévisionnel HT	FINANCEMENT PREVISIONNEL																							
			Département 25 (engagé)		Région BFC (engagé)		FEDER (en instruction)		Commissariat de Massif		Agence Nationale Sport		CCPM													
Tranche N°1 2024/2025 réalisée	Conception et construction d'une pumtrack	218 000 €	30% * (plafond de 600 000 €HT de dépenses éligibles VTT)	122 550 €	0%	- €	0%	- €	10%	21 000 €	40 €	88 000 €	20%	81 700 €												
	Mise en place d'une patinoire synthétique	81 000 €			20%	38 100 €	30%	57 150 €	0%	- €	0%	- €														
	Démantelement du téléski 3 de la station	9 500 €																								
	Développement parcours accrobranche	100 000 €																								
	Sous -Total	408 500 €													30%	122 550 €	9%	38 100 €	13%	57 150 €	5%	21 000 €	21%	88 000 €	20%	81 700 €
Tranche N°2 2026	Aménagement du parking	350 000 €	30%	113 400 €	20%	75 600 €	30%	113 400 €	0%	- €	0%	- €	20%	75 600 €												
	Maitrise d'œuvre	28 000 €	30%	113 400 €	20%	75 600 €	30%	113 400 €	0%	- €	0%	0%	20%	75 600 €												
	Sous -Total	378 000 €																								
Tranche N°3 2027	Aménagement Trail Center Espace VTT comprenant les opérations suivantes: <i>Pistes d'enduro (196000 €)</i> <i>3 pistes X-country (226000 €)</i> <i>Mini bike park (70 000 €)</i> <i>Aménagement téléski pour montées (30 000 €)</i> <i>station de lavage (7 500 €)</i>	530 000 €	26% * (plafond de 600 000 €HT de dépenses éligibles VTT)	159 644 €	20%	120 960 €	19%	112 516 €	15%	90 720 €	0%	- €	20%	120 960 €												
	Création d'une Halte Bivouac	30 000 €																								
	Maitrise d'œuvre VTT	44 800 €																								
	Sous -Total	604 800 €													26%	159 644 €	20%	120 960 €	19%	112 516 €	15%	90 720 €	0%	- €	20%	120 960 €
	Tranche N°4 2028	Création d'un abri pour l'animation et salle Hors sac et aménagement du site													901 580 €	30%	292 112 €	20%	194 741 €	21%	204 478 €	9%	87 634 €	0%	- €	20%
Maitrise d'œuvre		72 126 €																								
Sous -Total		973 706 €	30%	292 112 €	20%	194 741 €	21%	204 478 €	9%	87 634 €	0%	- €	20%	194 741 €												
TOTAL		2 365 006 €																								

Bilan Financeurs	Total	Département 25 (engagé)		Région BFC (engagé)		FEDER (en instruction)		Commissariat de Massif		Agence Nationale Sport		CCPM	
Montant (€)	2 365 006 €	29.1%	687 706 €	18.2%	429 401 €	20.6%	487 544 €	8.4%	199 354 €	3.7%	88 000 €	20.0%	473 001 €
Cout total des travaux	2 365 006 €	100.00%											
Part subventions	1 892 005 €	80.00%											
Part CCPM	473 001 €	20.00%											

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE :

- APPROUVE le projet 4 saisons sur la station de loisirs de la Combe Saint Pierre tel que présenté et annexé,
- APPROUVE le phasage et le plan de financement prévisionnel pour la réalisation de ce projet, tel que détaillé ci-dessus,
- AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette opération et à solliciter les subventions correspondantes.

Pour copie conforme,
Le Président,
Franck VILLEMAIN



Affiché le : ...

Délibération rendue exécutoire par le Président
après transmission en Sous-Préfecture le ...

Délibération adoptée avec :

Voix pour : 57

Voix contre : 0

Abstention : 0